Mutuelle Saint Christophe (MSC)



Cher parent d’élève,

Nous vous informons avoir souscrit un contrat d’assurance scolaire auprès de Saint-Christophe assurances.

Vous pouvez désormais vous rendre sur l’Espace parents de Saint-Christophe assurances pour éditer l’attestation scolaire de votre enfant : <http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents>

Sur cet Espace vous prendrez également connaissance de la notice d’information qui précise l’ensemble des éléments concernant le contrat d’assurance scolaire qui protège votre enfant : garanties, exclusions, tarif.

**Mme Galloux M-France**

Chef d’établissement